LUINS Le syndic Jean-Marc Sordet félicité par ses concitoyens pour son second mandat

Les Luinois fêtent leur député





L'apéritif en l'honneur du syndic a été ponctué par les prestations de la fanfare de Gilly-Bursins et du Chœur d'hommes de Gilly.

Par Vincent Lehmann

ma connaissance, ce n'est que la troisième fois dans l'histoire de la commune qu'un de ses habitants est nommé député au Grand Conseil, a rappelé



Second mandat au Grand Conseil pour le syndic Jean-Marc Sordet.

le municipal Claude Gaignard dans son discours du premier juin dernier, prononcé face aux Luinois rassemblés dans le préau de l'école. Ils avaient répondu à l'invitation de la Municipalité, désireuse de fêter dignement le second mandat du syndic Jean-Marc Sordet.

Outre les prestations remarquées de la fanfare de Gilly-Bursins et du Chœur d'hommes de Gilly, la réception a été l'occasion d'en apprendre plus sur l'agriculteur et vigneron du Domaine des Sieurs, né en août 58, qui fut président de la Jeunesse et fit l'actualité nationale en 2010 en organisant le congrès de l'UDC sur l'un de ses terrains à Coinsins.

Si vous mangez avec lui, a averti Claude Gaignard, n'amenez que du vin suisse! Et on ne parle pas de l'accueil qu'il réservera à des fraises en provenance d'Espagne...

La politique ne s'apprend pas, a expliqué l'intéressé lors de son allocution, elle se vit, c'est un virus qui peut vous tomber dessus à n'importe quel moment.... Au Grand Conseil, tout le monde parle et personne n'écoute. Au début, on s'en offusque, et puis on s'adapte, a-t-il précisé, sans aigreur mais en regrettant toutefois qu'avec la mise en place de séances hebdomadaires, les débats soient trop soumis à l'actualité quotidienne.

C'est un grand théâtre dans lequel chaque acteur a son rôle à tenir et où l'on finit par se prendre au jeu, avec humilité... Merci pour votre confiance, c'est vraiment un grand plaisir pour moi. Je resterai à l'écoute de chacun pour garantir la meilleur existence possible à notre village et à notre pays.



Une ambiance familiale et détendue.